

Quartier de Saint-Mathieu

29 novembre 2017

Historique du projet

Les parcelles concernées par le PLQ de Saint-Mathieu sont constructibles depuis de nombreuses années.

Confirmé dans le règlement du village de Bernex (1980) et dans les différents plans directeurs communaux depuis cette date.

Depuis 2003 et l'annonce de la prolongation du tram jusqu'à Bernex, les parcelles du PLQ sont identifiées comme la première étape d'urbanisation de la Commune de Bernex.

Intentions du Conseil administratif sur ce développement urbain sont les suivantes:

- *Quartiers de qualité (intégration au bâti actuel, qualité des espaces ouverts, ect.)*
- *Des surfaces réservées pour l'activité à raison de 15 % des surfaces*
- *Répondre aux besoins des bernésiens d'aujourd'hui en dotant le quartier d'infrastructures communales telles qu'une crèche ou des appartements à encadrement médical pour personnes âgées*

Les acquis de la Commune

- Le communiqué de presse conjoint Commune de Bernex – Etat de Genève (relatif aux modifications de zone) du 15.6.16 prévoit:
 - Les constructions seront échelonnées et la parité logements-emplois sera garantie: pas plus de 1'600 logements et 1'600 emplois ne seront construits jusqu'en 2026.
 - Le tram 14 sera prolongé jusqu'à un nouveau P+R à Vailly, en même temps que l'arrivée des premiers habitants.
 - Le boulevard des Abarois sera créé avec une emprise évolutive, par ajout de voies au fil de l'urbanisation. Il captera le trafic de transit et les camions des gravières, ce qui permettra la transformation de la route de Chancy en boulevard arborisé.
 - Une voie verte sera créée pour la mobilité douce et reliera Bernex à Cressy.
- Une convention a été signée entre la Commune de Bernex et les promoteurs le 7 juin 2017, elle prévoit notamment:
 - L'attribution de 2/3 des logements en priorité aux Bernésiens;
 - Des objectifs environnementaux élevés et un monitoring des installations techniques pour s'assurer de leur atteinte, utile à la Commune dans le cadre de sa labellisation «cité de l'énergie gold»;
 - Des espaces publics de qualités.

Planification des infrastructures cantonales, informations

- Le tram TCOB:
 - autorisation de construire délivrée en mai 2017
 - préparation des soumissions depuis octobre 2017
 - travaux préparatoires au printemps 2018
 - construction dès fin 2018
 - mise en service pour fin 2020
- Le Bd des Abarois:
 - appels d'offres (conception) terminés en octobre 2017
 - avant-projet en cours, pour mars 2018
 - projet pour novembre 2018
 - autorisation de construire en parallèle des acquisitions foncières pour novembre 2019
 - réalisation pour décembre 2021

Les acquis

- Une charte des espaces publics a été adopté par le Conseil municipal en 2016. Elle permet d'accompagner le quartier de Saint-Mathieu, notamment de connecter ce quartier à son environnement et au bourg de Bernex;
- Le centre artisanal devra relogé à partir de 2020. L'arrivée du tram ne permet plus l'exploitation optimale de ce centre (perte de nombreuses places de parkings et emprise sur bâtiment actuel). Des négociations ont lieu depuis plusieurs mois avec l'Etat pour formaliser les échanges de terrain;
- L'Etat de Genève a accepté un moratoire jusqu'en 2026 sur la question de la venue du bureau des autos à Bernex. Le Conseil administratif s'est toujours opposé à sa venue sur notre territoire
- L'Etat de Genève s'est engagé à trouver des solutions alternatives pour le Stand de tir cantonal. C'est sa responsabilité.

Tracé du tram



Projection du futur quartier dans son environnement



Infrastructures communales, les besoins d'aujourd'hui

- Deuxième **crèche** communale. Aujourd'hui, liste d'attente de plus de 100 enfants;
- **Maison de la santé** (aujourd'hui, pénurie de médecins de famille et de pédiatres notamment);
- IEPA, appartements médicalisés pour personnes âgées. Des négociations sont en cours avec l'IMAD et la direction générale de la santé pour finaliser ce projet. **Ces appartements doivent permettre aux Bénésiens de rester sur la Commune et retardent l'entrée en EMS;**

D'entente avec les porteurs de projets:

- **Priorité aux Bénésiens** pour la location ou l'achat d'appartements sur le quartier
- **15 % d'activités** (de nombreuses entreprises bénésiennes se sont montrées intéressées)